



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX

Association reconnue d'utilité publique

RAPPORT ANNUEL

Situation financière et sociale

Comptes annuels

ANNEE 2013

présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire

Samedi 7 juin 2014 à Sète

par

François-Xavier JARREAU,
Trésorier

Michel CRAMOIS,
Trésorier adjoint

Nous avons l'honneur de vous rendre compte de la situation financière de notre association pour l'exercice 2013 (statuts, art 8) à la suite de l'établissement des comptes annuels: bilan, compte de résultat et annexe (statuts, art 16 et 18).

Nous vous informerons également sur les ressources humaines de la LPO, selon les données du bilan social.

Vous aurez à vous prononcer sur:

- l'affectation du résultat annuel,
- les situations budgétaires correspondantes aux projets présentés pour 2014,
- les legs et donations.

L'information que nous vous communiquons, et sur laquelle vous aurez à vous prononcer, est issue de notre organisation comptable et financière telle qu'elle apparaît détaillée dans nos documents, et que nous tenons à votre disposition.

Pour vous permettre une appréciation de la situation financière, les objectifs que nous nous sommes fixés pour cette présentation sont de vous restituer, comme pour les années précédentes, une information:

- **fiable**, établie selon les prescriptions comptables en vigueur, relative notamment à l'image fidèle,
- **pertinente**, en soulignant les éléments significatifs,
- **lisible**, présentée selon une version simplifiée, en regroupant les rubriques en "masse", ou avec des graphiques,
- **comparable**, aux autres exercices.

Les documents de référence ont été examinés par le Commissaire aux Comptes de notre association, "SLG EXPERTISE" représentée par Madame Marion BOLZE, qui vous présentera ses rapports, et à qui nous adressons nos remerciements pour l'accomplissement des différents éléments de sa mission légale comprenant:

- la mission générale, de certification des comptes annuels et vérifications spécifiques,
- mais aussi pour ses interventions connexes à la mission générale.

Nous adressons nos remerciements à tous ceux qui ont contribué à ces résultats (membres, bénévoles, volontaires, partenaires, salariés), et en particulier à l'équipe de Pôle Administration Finances et Ressources Humaines de Rochefort, pour l'ensemble du travail accompli.



Siege social: Les Fonderies Royales - CS 90263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX
Tél: 05 46 82 12 34 Fax : 05 46 83 95 86 e-mail: lpo@lpo.fr

RAPPORT SUR LA GESTION FINANCIERE DE L'EXERCICE 2013

1- COMPTES ANNUELS 2013

Les comptes annuels présentés à l'assemblée générale sont uniquement ceux de la LPO Nationale, dont le siège social est à Rochefort et ne comprennent pas les résultats financiers des associations locales qui établissent leurs propres comptes.

Référentiel comptable retenu :

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

Principes et méthodes

Les principes comptables mis en œuvre sont **l'image fidèle, l'indépendance des exercices, la régularité et la sincérité, la prudence, la permanence des méthodes.**

Les contributions volontaires (apport de travail des bénévoles et militants, biens ou services à titre gratuit...) n'ont pas été valorisées dans le compte de résultat. Cependant, bien que significatives à la LPO, ces contributions sont délicates à évaluer sans des renseignements suffisamment homogènes.

Faits caractéristiques de l'exercice :

Les faits caractéristiques de l'exercice ayant une importance significative sur la situation financière, le patrimoine ou le résultat sont :

1) PRODUITS :

- Diminution significative des subventions publiques : – 800 K €.
- Augmentation remarquable des legs comptabilisés sur l'exercice : 1 M €.

2) CHARGES :

- Diminution volontaire des charges de fonctionnement : - 755 K €.

Au cours de l'année 2013, la LPO a été soumise à un examen approfondi de la Cour des Comptes.

Le résultat de l'exercice est excédentaire et s'affiche à + 281 K €.

1-1 Compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'activité de l'année 2013. Il récapitule les produits et les charges de

l'exercice et le résultat de l'exercice qui affiche un excédent de + 281 k€.

en euros

Comparaison

Rubriques en liste	31 décembre 2013	31 décembre 2012	Budget prévis. 2013
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 135 429	2 286 895	2 350 000
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	1 251 248	1 107 023	1 120 000
Subventions et autres	4 466 140	5 265 957	4 900 000
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges	185 906	163 964	160 000
Cotisations, collectes et autres produits	2 734 450	2 793 562	3 000 000
Produits d'exploitation	10 773 173	11 617 401	11 530 000
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	4 659 372	5 578 308	5 300 000
Impôts, taxes et versements assimilés	542 974	501 390	550 000
Charges de personnel : salaires et charges sociales	6 064 282	5 792 997	6 100 000
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	592 682	501 014	530 000
Autres charges d'exploitation	364 016	124 902	130 000
Charges d'exploitation	12 223 326	12 498 611	12 610 000
Résultat d'exploitation courant	- 1 450 153	- 881 210	1 080 000
Quote part opération faite en commun			0
Produits financiers	153 390	92 065	100 000
Charges financières	42 347	43 619	37 000
Résultat financier	111 043	48 446	63 000
Produits exceptionnels	1 322 064	818 741	1 002 000
Charges exceptionnelles	2 152	4 963	0
Résultat exceptionnel	1 319 912	813 778	1 002 000
Impôt sur les sociétés (-)	21 950	35 303	45 000
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	1 009 774	995 088	844 000
Engagements à réaliser sur ressources affectées (-)	687 158	1 149 847	784 000
Résultat de l'exercice : Excédent (+) ou déficit (-)	281 468	- 209 047	0
Total des Produits	13 258 401	13 522 97	13 476 000
Total des Charges	12 976 932	13 732 345	13 476 000

Après une croissance enregistrée ces dernières années, nous pouvons observer un plafonnement du

budget de la LPO aux alentours de 13 M€ depuis 2011.

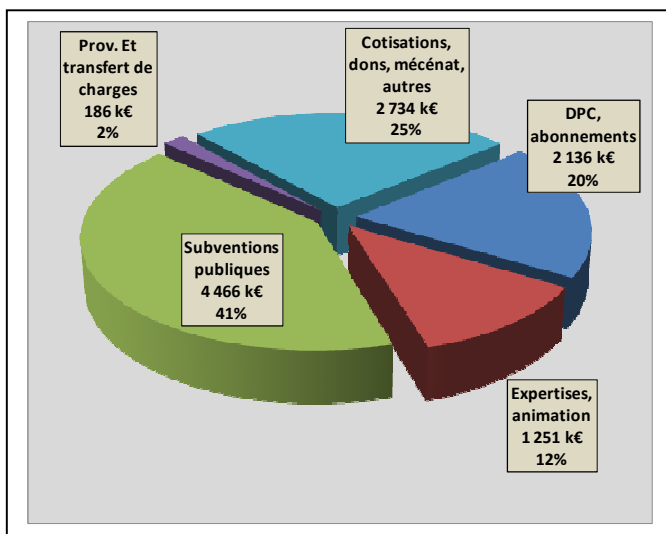
Evolution du budget LPO de 2009 à 2013

Le compte de résultat 2013 affiche un déficit d'exploitation en progression (à - 1,4 M€) qui est contrebalancé par un résultat exceptionnel fortement excédentaire. Ce qui traduit l'importance des legs dans les comptes pour financer les déficits générés par l'activité courante de l'association (dus notamment à la baisse conséquente des financements publics).

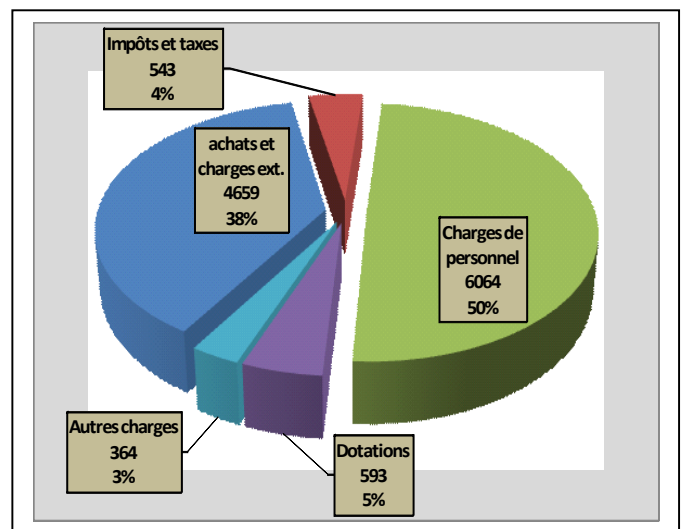
financements, provenant du secteur privé comme du secteur public, et permettant d'éviter une dépendance trop forte vis-à-vis d'un financeur. Quant aux charges d'exploitation, les frais de personnel sont majoritaires, traduisant l'activité de l'association (sensibilisation, expertise, mobilisation etc., autant de missions portées pour partie par des salariés).

La LPO bénéficie de différentes sources de

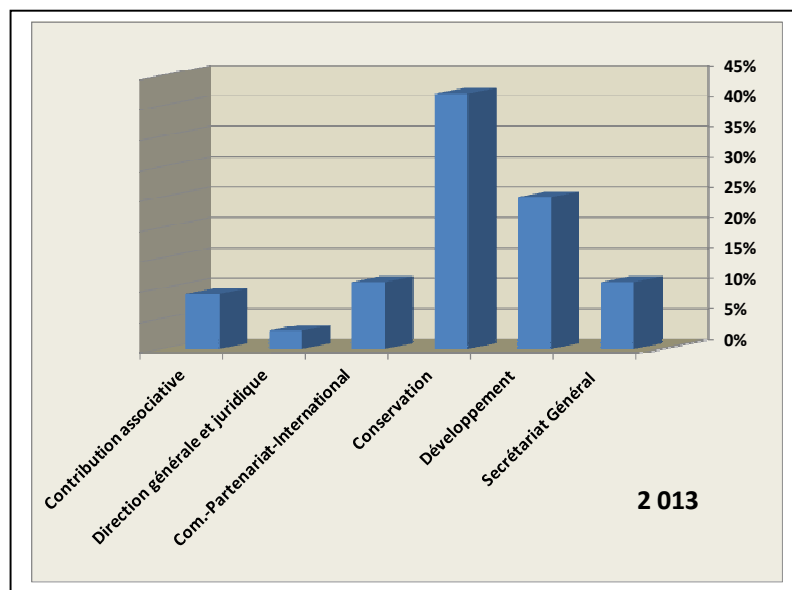
Produits d'exploitation : 10,7 M€



Charges d'exploitation : 12,2 M€



Les charges correspondantes ont été affectées aux Pôles et aux services suivants:





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

EMPLOIS

	Emplois de N = compte de résultat (1)	en % de l'exercice	Affectation par emplois des collectés auprès du public (3)	RESSOURCES	Ressources collectées sur N = compte de (2)	% du budget	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N (4)
1 - MISSION SOCIALES *	10 874 636	100%		REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DEBUT D'EXERCICE			933 228
1.1 Réalisées en France	10 737 594	99%		1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC	1 815 258	15%	1 815 258
- A ctions réalisées directement	2 926 946	27%	499 599	L1 Dons et legs collectés	282 568		282 568
Les travaux préalables aux actions de protection de la nature	4 377 834	40%	410 751	- Dons manuels non affectés	396 882		396 882
Protection - gestion - espèces - espaces - outils de communication	1 520 552	14%	254 375	- Legs et autres libéralités non affectés	1 135 808		1 135 808
Sensibilisation à l'environnement	1 659 542	15%	0	- Legs et autres libéralités affectés	0		0
Diffusion par correspondance (DFC)				1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public			
- Versements à d'autres organismes agissant en France	252 720	1%		2 - AUTRES FONDS PRIVÉS	5 723 883	47%	5 723 883
Reversement associations locales LPO	126 249	1%	0	2.1 DPC	1 790 511		1 790 511
Versement fonds de dotation LPO	126 471	1%		2.2 Cotisations	716 620		716 620
				2.3 Mécénaat partenariat	749 409		749 409
				2.4 Expertises (hors clients publics)	489 562		489 562
	101 493	1%	23 440	2.5 Revues	504 886		504 886
	35 549		0	2.6 Accueil animation	300 649		300 649
				2.7 Ressources fondations	426 768		426 768
	242 541	5%	242 541	2.8 Autres ressources	745 778		745 778
	310 714		0	3 - SUBVENTIONS & AUTRES CONCOURS PUBLICS	4 709 486	38%	4 709 486
2.1 Frais d'appel à la générosité du public - dons et legs				3.1 Europe	714 815		714 815
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés				3.2 Etat Français	2 800 040		2 800 040
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				3.3 Régions	239 511		239 511
				3.4 Conseils généraux	203 615		203 615
				3.5 Communes	244 604		244 604
				3.6 Agences de l'eau	234 547		234 547
				3.6 Autres	272 354		272 354
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	861 883	7%		4 - AUTRES PRODUITS		0%	
Frais de fonctionnement	861 883			I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT	12 248 627	###	
				II - REPRES DES PROVISIONS	0		
				III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS	1 009 774		
				IV - VARIATION DES FONDS DIEDES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)			-100 195
				V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	0		
				V - TOTAL GENERAL	13 258 401		1 715 063
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			0	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			-1 507 592
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			76 887	SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE			1 140 699
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			1 507 592				
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE							
Missions sociales				Bénévolet			
Frais de recherche de fonds				Prestations en nature			
Frais de fonctionnement et autres charges				Dons en nature			
Total				Total			

Annexe méthodologique du compte emplois ressources LPO 2013

Le compte emplois ressources est complété à partir de la comptabilité analytique de l'association. Il retrace l'ensemble des sommes des comptes annuels de l'année 2013.

Cette annexe méthodologique doit permettre d'explicitier la nature des sommes reprises dans le tableau.

Emplois (colonne 1)

1. Les missions sociales

Elles se scindent entre les actions réalisées en France et en Outre Mer et les actions réalisées à l'étranger.

1.1 Réalisations en France :

1.1.a Les principales actions réalisées par la LPO peuvent être ventilées dans quatre grands domaines :

- **Les travaux préalables aux actions de protection de la nature** : ils comprennent les inventaires faunistiques et floristiques, les plans de restauration d'espèces d'oiseaux parmi les plus menacées de France, les plans de gestion des réserves et espaces naturels préalables à leur gestion effective dont les sites Natura 2000 principalement.
- **Protection - gestion - espaces - espèces + outils de communication** : sont regroupés dans ce domaine les actions effectives de protection des espaces naturels et notamment les réserves naturelles et acquisitions de la LPO ainsi que les actions de conservation des espèces menacées et tous les moyens de communication liés à ces actions à travers trois revues et les plaquettes de sensibilisation.
- **Sensibilisation à l'environnement** : ce domaine d'activité regroupe l'ensemble des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public ainsi que les outils pédagogiques diffusés à partir des centres d'interprétation et des animations sur le terrain.
- **Diffusion par correspondance (DPC)** : La LPO a créé un service de diffusion de produits qui concourent à l'objet social de la LPO et contribuent à la protection, découverte de la nature et à la sensibilisation

et éducation. De part son objet, cette activité de diffusion n'a pas pour vocation à recevoir des fonds issus de la générosité publique.

1.1.b Versements aux Associations locales LPO :

Dans les conventions qui lient les associations locales à la LPO, il est convenu qu'un tiers des cotisations leur est reversé.

1.2 Réalisés à l'étranger :

Elles correspondent d'une part au financement d'actions menées par des organismes de protection de la nature (Sénégal ...), d'un programme Life Cap Dom et d'autre part du soutien apporté à BirdLife International (l'alliance mondiale pour la protection des oiseaux dont la LPO est le représentant français)

2- Frais de recherche de fonds

2-1 Frais d'appel à la générosité public – dons et legs

Ils correspondent aux coûts engagés pour mettre en place les deux campagnes annuelles de dons (mailing, phoning).

2-2 Frais de recherche des autres fonds privés

Ils correspondent aux coûts engagés par le service en charge du développement des opérations de mécénat et d'expertise.

3- Frais de fonctionnement :

Cette rubrique correspond aux frais de fonctionnement de l'association qui ne sont pas affectés sur les actions. Elle se compose principalement des frais liés au service membre qui assure tout le relationnel avec les adhérents et les groupes et relais ainsi que les frais de fonctionnement à caractère généraux.

III Engagements à réaliser sur ressources affectées :

Cette rubrique reprend les dotations aux fonds dédiés (neutralisation des ressources non consommées) tant en matière de subventions que des dons et mécénat.

IV Excédent de ressources de l'exercice :

Il correspond au bénéfice comptable de l'association réalisé en 2013.

Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N (colonne 3)

Le principe de gestion retenue par l'association est le suivant : Les missions sociales et les frais de fonctionnement doivent être systématiquement équilibrés d'un point de vue financier. Ces actions ont des financements croisés qui s'imputent sur les dépenses dans l'ordre suivant : subventions fléchées sur actions, dons – mécénat – partenariat fléchées sur actions, ressources générées par les actions et autres fonds privés. Si l'action a besoin d'un autofinancement complémentaire pour équilibrer son financement, les ressources émanant de la générosité publique sont utilisées et affectés. La générosité publique permet ainsi de pérenniser l'action. Ces sommes apparaissent dans la colonne 3.

Concernant les frais d'appel à la générosité du public – dons et legs, ils sont financés à 100% en prélevant une quote part des ressources collectées.

V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public.

La LPO peut avoir à investir sur des biens pour réaliser ses missions sociales. Cette ligne reprend la part autofinancée sur les investissements.

Ressources collectées sur 2013 (colonne 2)

1- Ressources collectées auprès du public

1.1- Dons et legs collectés

1.1-a Dons manuels non affectés

Ils sont réalisés à 80% par les membres essentiellement lors des renouvellements annuels de cotisations et abonnements.

1.1-b Dons manuels affectés

Ils proviennent principalement des deux campagnes d'appel à dons programmées annuellement sur des programmes adoptés par le Conseil d'Administration.

1.1-c Legs et autres libéralités non affectés

Les legs reçus par la LPO en 2013, ne stipulent aucune affectation particulière d'utilisation. Ils

contribuent à l'autofinancement des missions sociales de la LPO ainsi qu'aux acquisitions immobilières utiles à la protection de la nature.

2- Autres fonds privés

Ils correspondent à la somme des cotisations, abonnements, vente de produits, animations, expertises, mécénat récoltés par les différents services de la LPO.

3- Subventions et autres concours publics

Cette rubrique regroupe tous les financements publics contribuant à la réalisation des projets engagés par les services de la LPO. Ils proviennent aussi bien de l'Union Européenne (Life, Interreg, Feder ...) que de l'Etat principalement le ministère de l'Ecologie (MEEDDM) sur des missions particulières (gestion des réserves naturelles, plan d'action espèces, enquêtes et inventaires ...) et des collectivités territoriales (sur projets).

Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2013 (colonne 4)

Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice :

Pour la première année de mise en place du comptes emplois et ressources, et par mesure de simplification faute de pouvoir reconstituer l'historique, il a été décidé de reconstituer cet agrégat en analysant les excédents des trois derniers exercices qui sont composés à 100% des legs non utilisés sur ces 3 années auquel a été retranché la part d'autofinancement des immobilisations acquises en 2008 (Fonderies Royales).

Les fonds non consommés antérieurement viennent abonder les ressources collectées sur l'exercice. La différence entre ces ressources et l'ensemble des emplois de l'exercice permet de déterminer le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice qui sera repris l'exercice suivant comme un complément de ressource.

1-2 Compte de bilan (simplifié, avant affectation du résultat)

Les indicateurs financiers confirment la bonne structuration financière de l'association au terme de l'année 2013 : un fonds de roulement à 3,62 M€ (+0,6 M€), une trésorerie disponible qui s'accroît de +0,75 M€ et des fonds associatifs qui s'élèvent désormais à 9,47 M€.

Ainsi, en dépit des contraintes financières de plus en plus fortes (illustrées par une baisse de 14% des

subventions hors fonds dédiés) rendant difficile la recherche d'un équilibre budgétaire, la bonne gestion de l'association au fil des années est confortée en 2013 grâce à certaines mesures d'économies qui ont permis de consolider l'assise financière de l'association. Un atout indispensable pour défendre sur le long terme l'objet social de l'association tourné vers la défense de la biodiversité qui nécessite un engagement durable dans le temps.

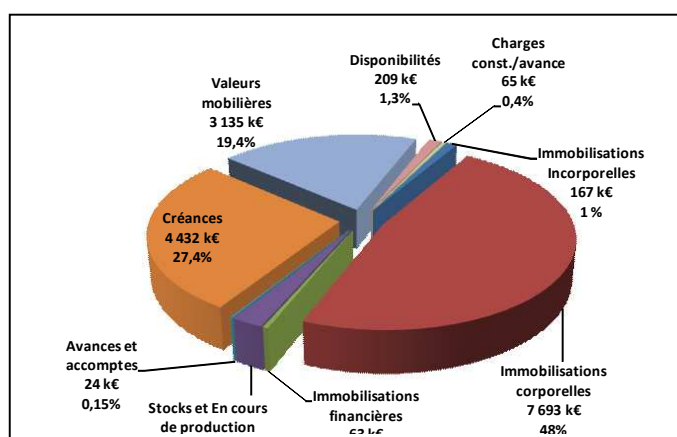
ACTIF	Net 31/12/13	Net 31/12/12	PASSIF	Net 31/12/13	Net 31/12/12
Immobilisations corporelles & incorpor.	7 860 761	7 769 381	Fonds associatifs et réserves	6 340 865	6 524 500
Immobilisations financières	62 844	76 049	Résultat net de l'exercice	281 468	-209 047
Actifs immobilisés	7 923 605	7 845 430	Autres fonds asso. : subven. investis.	2 850 217	2 857 926
Stocks animaux (chevaux, vaches, mout.)	28 569	27 609	Fonds associatifs	9 472 550	9 173 379
Stocks marchandises	346 744	321 179	Provis. risques / charges,	801 059	698 639
Créances	4 456 714	4 438 863	Fonds dédiés	1 172 818	1 495 433
Valeurs mobilières et disponibilités	3 343 713	2 597 649	Dettes fournisseurs, fiscales, sociales	2 476 556	2 292 999
			Autres Dettes	570 276	141 060
			Emprunt auprès des établissements de crédit	1 269 151	1 009 073
Charges constatées d'avance	64 960	45 923	Produits constatés d'avance	401 895	466 070
Total général actif	16 164 305	15 276 653	Total général passif	16 164 305	15 276 653

Engagements hors bilan au 31 décembre 2013

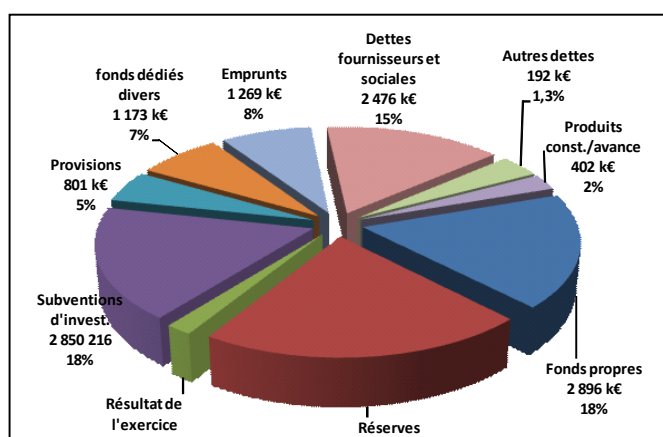
Engagements reçus :

Legs nets à réaliser : 1 500 000 €

ACTIF 2013



PASSIF 2013



1-3 Affectation du résultat de l'exercice :

Le Conseil d'Administration du 26 avril 2014 propose à l'assemblée générale ordinaire de la LPO du 7 juin 2014 d'approuver les comptes 2013 faisant apparaître un excédent de + 281 468 €.

Le conseil d'Administration propose à l'assemblée générale ordinaire l'affectation du résultat excédentaire de + 281 468 € en report à nouveau.

2- COMPTE PREVISIONNEL 2014

Les hypothèses retenues sont cohérentes et constituent une base acceptable pour l'établissement des comptes prévisionnels; ils sont la traduction chiffrée des activités retenues figurant dans les

différents objectifs pour 2014, et sont en conformité avec le projet associatif de la LPO, en liaison avec BirdLife International.

	En euros	Rappel réalisation
Budget prévisionnel de fonctionnement	2014 (révisé)	2013
Diffusion des produits sélectionnés et abonnements	2 100 000	2 135 429
Expertises, études, services, animations, dommages et intérêts reçus	1 200 000	1 251 248
Subventions et autres	4 500 000	4 466 140
Reprises sur provisions, amortissements et transfert de charges (RN, Life...)	320 000	185 906
Cotisations, collectes et autres produits	3 000 000	2 734 450
Produits d'exploitation	11 120 000	10 773 173
Achats, variation de stocks, autres achats et charges externes	4 900 000	4 659 372
Impôts, taxes et versements assimilés	530 000	542 974
Charges de personnel : salaires et charges sociales	6 270 000	6 064 282
Dotation d'exploitation : amortissements et provisions	600 000	592 682
Autres charges d'exploitation	200 000	364 016
Charges d'exploitation	12 500 000	12 223 326
Résultat d'exploitation	-1 380 000	- 1 450 153
Quote part opération faites en commun	0	
Produits financiers	66 000	153 390
Charges financières	36 000	42 347
Résultat financier	30 000	111 043
Produits exceptionnels	1 280 000	1 322 064
Charges exceptionnelles	0	2 152
Résultat exceptionnel	1 280 000	1 319 912
Impôt sur les sociétés (-)	30 000	21 950
Report de ressources non utilisées des exercices antér. (Subventions, dons...) (+)	550 000	1 009 774
Engagements à réaliser sur ressources affectées (Subventions, dons...) (-)	450 000	687 158
Résultat de l'exercice : excédent (+) ou déficit (-)	0	281 468
Total des Produits	13 016 000	13 258 401
Total des charges	13 016 000	12 976 932

Les programmes importants de conservation des espèces et des espaces comportent souvent un échelonnement pluriannuel des dépenses (fonctionnement et investissement), dont les financements acquis qui y sont associés sont également versés avec un décalage parfois important; la traduction budgétaire en a été adaptée, Les prévisions salariales 2014 ont été établies sur la base d'un effectif constant (reconduction sur une année complète de la situation au 31-12-2013).

L'évolution des recettes en 2014 a été analysée selon les axes suivants :

- Maintien du nombre d'adhérents, des recettes liées aux abonnements aux revues et aux articles diffusés par correspondance, des programmes de conservation
- Développement des dons par un programme de « collecte de rue », et des partenariats / mécénat.

- Réalisation des engagements reçus en matière de legs.
- Tassement des produits exceptionnels

Ces budgets prévisionnels ont été établis dans un souci d'adéquation entre les objectifs et priorités définis et les moyens à mettre en œuvre pour les réaliser. Les budgets de fonctionnement des exercices 2014 (révisé) ont été établis conformément à la nomenclature du plan comptable associatif (engagements).

N'ont pas été mentionnées, les opérations d'ordre budgétaire à caractère patrimonial (immobilisations, dons et legs en fonds associatifs), de trésorerie (décalage de règlements, avances et acomptes...), ainsi que les contributions volontaires en nature (bénévolat, prestations et dons en nature).

3 – BILAN SOCIAL

I Etat de l'emploi

I-1. Effectifs

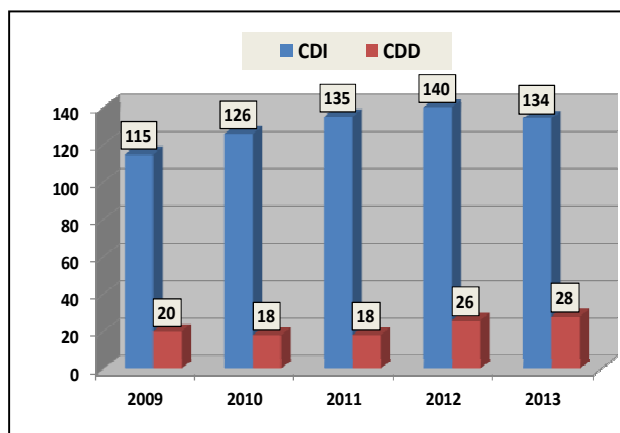
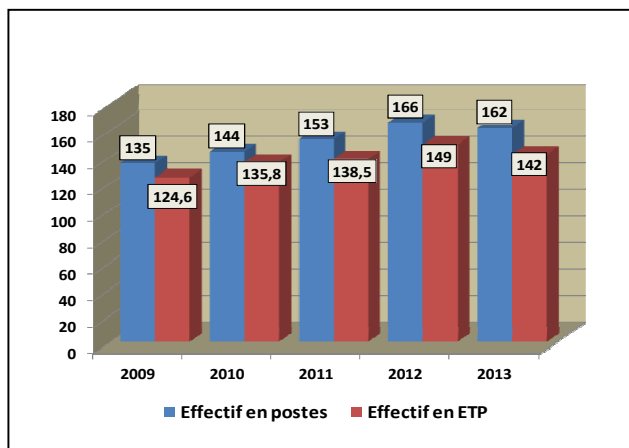
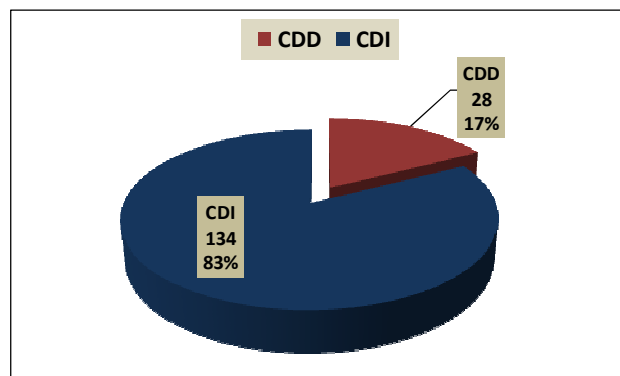
I-1-1. Répartition par groupe, en postes et en ETP

L'effectif total au 31 décembre 2013 est de 162 salariés, représentant 142,01 Equivalent Temps Plein (ETP) en heures effectives travaillées (tenant compte des temps partiels et des absences). Après plusieurs années de croissance, nous constatons une baisse sensible des effectifs en 2013

L'évolution des effectifs en ETP diffère selon les catégories. Nous constatons une tendance à la stabilisation des cadres au fil des exercices, une légère baisse des catégories cadres assimilés et employés et une tendance à la croissance des postes de techniciens et agents de maîtrise. La proportion des cadres et des non cadres dans l'effectif global se stabilise entre 2012 et 2013 : les cadres et cadres assimilés représentaient 26% de l'effectif total en 2012 contre 25% en 2013.

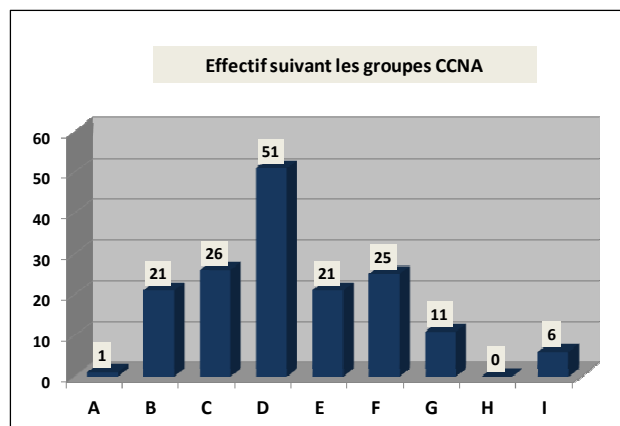
Le nombre d'emplois aidés évolue peu au fil des années (mais il devrait accuser une baisse importante en 2014 du fait de l'arrêt des emplois trempins par la région Poitou- Charentes courant 2013).

concernant la pérennité de nos financements, obligeant la LPO à davantage s'appuyer sur des CDD afin de limiter les risques financiers sur le moyen terme.



I-1.2 : Répartition des contrats entre CDI et CDD

Depuis de nombreuses années, la volonté de réduction de la précarisation des emplois se traduit par un recours limité aux contrats à durée déterminée (CDD). Ceux-ci représentent en effet moins de 20% de l'effectif global au fil des exercices. Toutefois la part des CDD est passée de 12% à 17% entre 2010 et 2013. Au 31 décembre 2013, l'effectif global de la LPO était constitué de 134 CDI et de 28 CDD. Cette évolution traduit les incertitudes croissantes



I-1.3 : Répartition entre temps plein et temps partiel

Au 31/12/13, 25 salariés sur 162 étaient à temps partiel (ils étaient 19 en 2012). En pourcentage, la part de l'effectif en temps partiel augmente donc légèrement (passant de 11% à 15% entre 2012 et 2013).

En observant les effectifs à temps partiels par groupe CCNA, on s'aperçoit que le groupe D reste le plus concerné (comme en 2012) et que les catégories H et I ne comportent pas de temps partiel.

La répartition des temps partiels entre les hommes et les femmes sera vue dans la partie Egalité professionnelle Homme/Femme.

I-1.4: Contrats aidés.

Les Contrats Uniques d'Insertion (CUI) et les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) enregistrés depuis plusieurs années restent peu nombreux. Ils représentaient 5 postes en 2012 pour 3 en 2013. Parmi ces 3 emplois aidés, figurent 1 contrat d'Apprentissage et 2 emplois Avenir ; 2 étant pourvus par des hommes (contrat d'Apprentissage et emploi Avenir) et 1 par une femme (emploi Avenir).

Les Emplois Tremplin ne sont pas comptabilisés dans ces emplois aidés (ceux-ci donnant lieu à des CDI) afin de rester sur les mêmes références comparatives qu'en 2012. Deux régions finançaient des Emplois Tremplin en 2012 : Ile de France (5 postes) et Poitou-Charentes (19 postes) ; en 2013, la région Ile de France finançait encore 5 postes tandis que la région Poitou Charentes retoquait la demande LPO pour la nouvelle génération d'Emplois Tremplins : aucun Emplois Avenir n'a été financé par cette région en 2013.

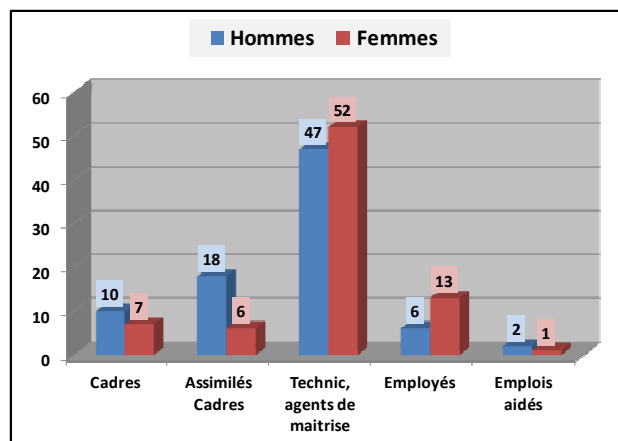
La LPO a signé en 2013 une charte de partenariat avec la Mission Locale Rochefort-Marennes-Oléron afin de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes (par exemple via les emplois Avenir).

I-1.5 : Egalité professionnelle hommes - femmes.

Le Plan d'action Egalité professionnelle entre les hommes et les femmes (dernière version 2012) propose de suivre un certain nombre d'indicateurs comparant la situation des femmes et des hommes au sein de la LPO :

- Répartition globale des effectifs et par catégorie socioprofessionnelle
- Répartition des effectifs selon la durée du travail
- Pyramides des âges selon le sexe
- Répartition des embauches femme/homme
- Nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations.

1. Alors qu'en 2012 la répartition des postes entre les hommes et les femmes était à parfaite égalité (83 femmes et 83 hommes), il y avait davantage d'hommes que de femmes au 31 décembre 2013 (83 hommes pour 79 femmes). Toutefois, cette répartition reste équilibrée puisque nous recensons 51% d'hommes pour 49% de femmes. 85% des femmes étaient en CDI au 31 décembre 2013 pour 81% des hommes. Il n'y a donc pas de différence significative de ce point de vue.



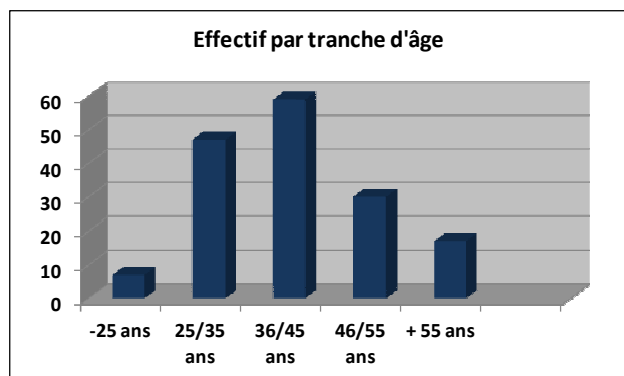
2. Sur les 25 salariés travaillant à temps partiel, nous recensons 16 femmes et 9 hommes. Ainsi, 20% des femmes et 11% des hommes disposent d'un contrat à temps partiel.

3. La moyenne d'âge des femmes est légèrement inférieure à celle des hommes (39,5 ans vs 41,1 ans) mais pas significativement pour en tirer des enseignements.

4. Les 40 embauches réalisées en 2013 se décomposent en 5 CDI et 35 CDD. Parmi les 5 CDI, 2 concernent des femmes et parmi les 35 CDD, 17 concernent les femmes. Soit 19 femmes recrutées en 2013 pour 21 hommes.

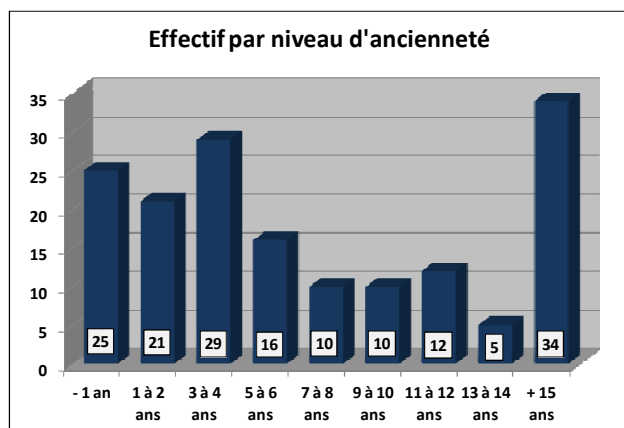
5. Le salaire moyen par groupe CCNA ne montre pas de disparités significatives et les niveaux de salaires sont assez comparables entre les hommes et les femmes. Certaines différences (favorables ou non aux femmes) proviennent de l'ancienneté des salariés.

I-1.6 : Répartition par âge.



L'âge moyen de l'effectif salarié était de 40,3 ans au 31/12/2013. Il continue à progresser puisqu'il était de 38,3 ans en 2011 et de 39,2 ans en 2012. La majorité des salariés se situe dans la tranche 36/45 ans (36%), suivi par la tranche 25/35 ans (29%) et celle des 46/55 ans (29%).

Les femmes sont plus représentées dans la tranche d'âge 25/35 ans alors que les hommes le sont davantage au-delà de 46 ans.



I-2. Embauches en cours d'année

La LPO a embauché 40 salariés au cours de l'année 2013. Le nombre d'embauches en CDI s'est élevé à 5 en 2013, alors qu'il était de 10 en 2012 et de 16 en 2011. Le nombre d'embauches en CDD s'est élevé à 35 en 2013, tandis qu'il était de 39 en 2012 et de 37 en 2011. Le recrutement de ces CDD correspond à des contrats pour accroissement temporaire d'activité, des remplacements pour congés maladie/maternité et la création de missions temporaires.

Si les embauches en CDD se stabilisent autour de 35 par an lors des derniers exercices, celles en CDI baissent au fil des années. Et globalement, le nombre d'embauches diminue depuis 2011. Ces évolutions traduisent les incertitudes croissantes liées aux

financements et la nécessité de limiter les engagements de charges (masse salariale) sur le long terme. Les mesures d'économie annoncées début 2013 expliquent également cette diminution du nombre des embauches.

I-3. Départs en cours d'année

L'année 2013 a enregistré 38 départs de salariés, 14 en CDI et 24 en CDD. Les principaux types de départs sont les fins de CDD pour 22 salariés et les départs volontaires (démissions, rupture de période d'essai à l'initiative du salarié) pour 8 salariés. Nous enregistrons par ailleurs 2 licenciements en 2013, dont un pour raisons économiques, ainsi que 2 départs en retraite et un décès.

Les mouvements de personnel ont donc tendance à s'éroder en 2013 avec 78 mouvements (38 départs et 40 arrivées), contre 88 en 2012 et 81 en 2011. Ils illustrent le contexte économique dans lequel l'association évolue, notamment avec des accroissements temporaires d'activités liés à l'obtention de certaines prestations.

1-4. Evolutions internes

- 18 évolutions d'indice (dans le cadre de la hausse individuelle au 1^{er} janvier)
- 2 évolutions de statut (1 non cadre à assimilé cadre / 1 assimilé cadre à cadre)
- 4 pérennisations de postes en CDI (CDD => CDI)
- 1 changement de groupe (C => D)
- 1 changement de lieu de travail et 1 changement de service

I-5. Absences et congés

L'ensemble des salariés de la LPO a travaillé 264 463 heures en 2013 (pour 198 contrats de travail au global sur l'année), contre 261 560 heures en 2012 (et 192 contrats au global).

Le nombre global d'heures d'absence s'élève à 15 380 pour l'année 2013 (contre 16 084 heures en 2012). Ces heures sont réparties de la façon suivante :

- 64% en congés maladie (9 822 heures),
- 27,5 % en congés sans solde (4 255 heures),
- 8,5 % en congés maternités/paternités (1 303 heures).

En observant de plus près le détail des absences pour congés maladie, nous constatons que 3 salariés cumulent à eux seuls environ 750 jours d'arrêt sur 2013, soit un peu plus de 50% des arrêts maladie comptabilisés sur l'année. Hormis ces 3 arrêts longue maladie (+ de 90 jours), le taux d'absentéisme lié aux congés maladies s'élève à 1,73%.

Autres précisions : en 2013, nous avons enregistré 49 arrêts de moins de 3 jours (contre 53 en 2012).

II Rémunérations et avantages sociaux

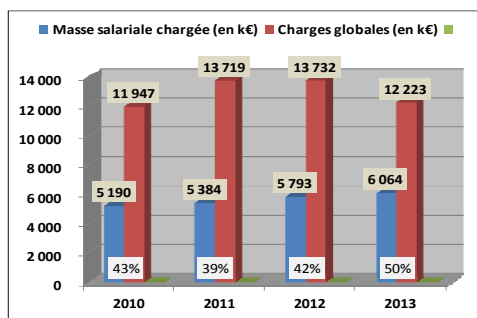
II-1. : Evolution des rémunérations

Le montant de la masse salariale brute chargée sur l'ensemble de l'exercice 2013 s'élève à 6 064 280 € contre 5 792 997 € en 2012 et 5 384 090 € en 2011. Soit une hausse de 4,68% après celle de 7,59% en 2012. Malgré la diminution de l'effectif global de la LPO au 31 décembre 2013, la masse salariale a augmenté en raison de la hausse de la valeur du point, de la sortie d'un certain nombre de salariés (retraites, rupture conventionnelle, etc.) et de la mise en place de la Mutuelle santé.

La valeur du point de la CCNA est donc passée de 5,83 à 5,93 en juillet 2013. Par ailleurs, 249 points ont été attribués en janvier 2013 à 18 salariés au titre d'une revalorisation individuelle des salaires. Ces revalorisations ont impacté la masse salariale 2013 pour 26 478,46 € (base valeur du point à 5,83).

Les aides à l'emploi perçues en 2013 (CUI-CAE, Emplois Avenir, Emplois tremplins) s'élèvent à 49 106 k€ en 2013 contre 118 542€ en 2012 et 182 399€ en 2011. Nous enregistrons donc une baisse très importante des aides à l'emploi, notamment en raison de la baisse drastique des Emplois tremplins (avec l'arrêt du soutien de la Région Poitou Charentes en 2013).

S'ajoutent à ces aides celles versées par l'Agence Service Civique (indemnités reversées aux services civiques) pour un montant global en 2013 de 32 333 k€ contre 41 192€ en 2012. Cette baisse du volume d'indemnités s'explique par l'absence d'agrément entre le 1^{er} janvier et le 7 mars 2013 (et donc l'absence de signature de contrats sur cette période). 94 contrats de services civiques ont été signés durant l'agrément 2010/2012 (48 pour la LPO France et 46 pour les LPO locales) et 64 contrats ont déjà été signés à ce jour sur l'agrément 2013/2015 (39 LPO France et 25 LPO locales). Rappelons que les associations locales devaient passer par l'agrément de la LPO France pour s'adjoindre des services civiques.



La masse salariale (salaires et charges) représente donc 50% du budget de charges en 2013, contre 46,6% en 2012 et 42,5% en 2011. Cette croissance de la part des salaires dans le budget global de la LPO s'explique par la baisse d'un certain nombre de charges entre les exercices 2012 et 2013 (économies sur des frais de fonctionnement, arrêt de certains dossiers en 2013 etc.) tandis que la masse salariale a continué de croître malgré un effectif à la baisse (voir raisons ci-dessus).

Nous pouvons observer une légère croissance des salaires moyens entre 2012 et 2013 pour l'ensemble des groupes (à l'exception des groupes F, G et I) correspondant pour l'essentiel à l'augmentation de l'indice CCNA. Et pas de différences significatives entre les hommes et les femmes dans l'évolution des salaires.

II-2 : Hiérarchie des rémunérations

L'écart entre la rémunération la plus élevée et la plus basse est de 4,9 en 2013. Il est évalué en moyenne à 5,5 dans le secteur non marchand (*Sources : Etudes sur les rémunérations individuelles – Associations et fondations – Deloitte, TASTE, Comité de la Charte, France Générosités – Février 2014*).

II-3 : Avantages sociaux

A ce jour, la LPO garantit le maintien du salaire à partir du 1^{er} jour de congé pour maladie sans pour autant qu'une ancienneté minimale soit requise. Ce maintien est subordonné au règlement des indemnités journalières par la Caisse d'Assurance Maladie.

La LPO a instauré une mutuelle santé (Mutuelle Harmonie) qui a été instaurée au 1^{er} avril 2013. La répartition 2013 des paiements des cotisations est de 50% pour l'employeur et 50% pour le salarié. Au 31 décembre 2013, 113 salariés de la LPO y avaient adhéré et la part de cotisation de la LPO s'est élevée à 16 240 €.

Concernant la prévoyance, celle-ci est prise en charge à 100% par la LPO. La cotisation de la LPO s'est élevée à 45 550€ en 2013.

La LPO prend également en charge 50% sur les titres restaurant (pour 45 598 € en 2013), participe aux frais de transport urbains (12 012 € en 2013). Elle cotise dans le cadre de l'action logement à hauteur de 18 839 € en 2013 ; concernant cette action logement (CIL Mieux se loger), 10 salariés ont bénéficié de ses services en 2013, pour un montant global de 28 300€.

III Conditions d'Hygiène et de Sécurité, et relations professionnelles

III-1 : Accidents de travail et de trajet

En 2013, il y eu 4 déclarations d'accident du travail dont 3 ont donné lieu à un arrêt de travail :

- 2 accidents de travail ou de trajet dus à des chutes, glissades ou heurts
- 1 accident dû à un évanouissement
- 1 accident causé par une particule végétale dans un œil.

Rappelons que 5 accidents du travail avaient été notifiés en 2011 (dont 3 avec arrêt de travail) et 7 en 2012 (dont 4 avec arrêt de travail).

III-2 : Instances Représentatives du Personnel

III-2-1 : Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail

Parmi les faits marquants de l'activité du CHSCT en 2013, nous pouvons noter une désignation partielle afin de pourvoir un poste vacant et l'engagement d'un travail autour de la réactualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP). Après avoir sollicité tous les salariés au travers d'un questionnaire visant à faire remonter les risques existants ou ressentis par chacun(e), le CHSCT a synthétisé et priorisé ces risques en tenant compte de la fréquence de leur mise en avant par les salariés et en le croisant avec la survenue ou non d'accidents ces dernières années. Ce travail sera poursuivi en 2014 avec la mise en place d'un plan d'actions qui répondra aux risques prioritaires identifiés en 2013.

III-2-2 : Comité d'Entreprise

Les représentants du personnel ont le double mandat Délégué du personnel et Comité d'Entreprise. En 2013, 11 réunions DP/CE formelles se sont tenues auxquelles s'ajoutent plusieurs réunions de travail entre les représentants du personnel et l'employeur sur des dossiers spécifiques. Outre les dossiers réglementaires et la gestion des affaires courantes, quelques priorités ont été actées en 2013 : l'ouverture de discussions sur un nouvel accord Compte Epargne Temps et la mise en place de nouvelles fiches d'absence.

III-2-3 : Entretiens annuels d'évaluation

En 2012, 55% des entretiens annuels réalisés par les responsables hiérarchiques avec leur équipe était remontée au service RH. Au 15 avril 2014, 55% étaient de ces entretiens sont remontés au service RH (sachant qu'un certain nombre d'entretiens réalisés récemment – ou programmés – devaient encore parvenir au RH dans les semaines à venir). Face à ce pourcentage bien trop faible, une formation des cadres sur l'intérêt de l'entretien annuel sera dispensée en 2014, et la grille d'entretien sera revue. L'objectif étant année après année de que l'ensemble des entretiens soient réalisés et remonter au service RH.

IV Autres Conditions de Travail

IV-1 : Emploi de travailleurs handicapés

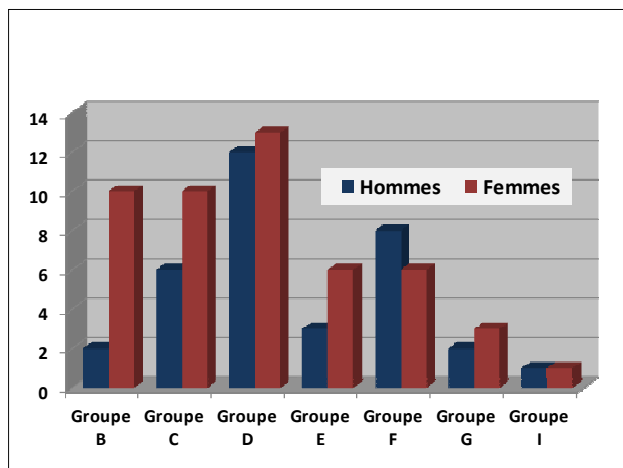
Le nombre d'unités manquantes au titre des obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'élève à 4,43 en 2013 (contre 3,62 en 2012). La cotisation versée à l'AGEFIPH est de 14 371 € en 2013 alors qu'elle était de 11 844 € en 2012. Ce manque de travailleurs reconnus handicapés est lié pour partie à la sortie de l'effectif de salariés RQTH durant l'année 2013 et à la difficulté de recruter des personnes handicapées malgré la diffusion des offres d'emploi via des réseaux spécifiques. Par ailleurs, le rapprochement avec des organismes d'insertion en vue de

prestations (achat de fournitures etc.) est en cours afin de faire croître le nombre d'unités

L'intégration de personnes RQTH dans l'effectif de la LPO reste une priorité pour les années à venir, afin de limiter la cotisation due mais surtout de jouer pleinement notre rôle d'acteur sensible à la question de l'intégration professionnelle des personnes handicapées. ; seule une politique volontariste en matière de recrutement permettra d'atteindre cet objectif sur le long terme.

V Formation

Depuis 2011, la LPO a décidé de travailler avec deux OPCA (Organisme paritaire collecteur agréé) afin d'optimiser la prise en charge des formations professionnelles. La LPO a cotisé pour 84 004 € auprès de ces deux organismes collecteurs : 60 573 € pour Uniformation et 23 431 € pour Opcalia. En 2012, le montant global de ces cotisations s'élevait à 76 302 €.



Au global, Uniformation a financé pour 33 000 € de formations en 2013 et Opcalia pour 32 396 € (dont 5 655 € ont été reportés sur 2014). Les OPCA ont donc financé pour 59 741€ de formations en 2013. Toutefois, la contribution globale de la LPO à la formation professionnelle des salariés s'est élevée à 84 000 €.

Le nombre total d'heures de formation inscrites sur le Plan de formation professionnelle aura été plus important en 2013 (1 117 heures) qu'en 2012 (1 093 heures). La formation professionnelle inscrite au Plan a priorisé en 2013 les thématiques bureautique et informatique en cohérence avec la mise en place du nouveau système d'information.

A ce plan de formation professionnelle, il convient d'ajouter des actions de formation liées aux diverses activités de la LPO dont les frais pédagogiques sont pris en charge par les organismes extérieurs (ATEN, RNF, Régions, etc.). Au total, ce sont 1 300 heures de formations professionnelles non imputées sur la Plan de formation qui ont été dispensées (dont 946 h par l'ATEN).

Au total, 83 salariés ont bénéficié d'une formation en 2013 (et 5 services civiques). Les salarié(e)s des catégories B/C/D ont été davantage formés que ceux des autres catégories.